

...dans le salon de Pregny

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **44 (1956)**

Heft 833

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-268667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ville, comme de la question qui m'a été posée s'il est exact qu'à l'occasion de la Conférence du désarmement des maisons allaient être ouvertes à Genève? J'ai naturellement protesté avec indignation, mais sans toujours réussir à convaincre mes interlocuteurs et interlocutrices. Et c'est pourquoi je viens vous demander, Monsieur le Président, si vous m'autoriseriez à faire passer dans le journal féminin *La Française* qui, étant l'organe de ces groupements, est lu par toutes les personnes qui m'ont parlé de ces questions, une déclaration de votre Département comme quoi la loi sur la moralité publique du 30 mai 1925 est strictement appliquée. Je citerai à la suite de cette déclaration l'article premier de cette loi, ce qui mettra catégoriquement fin à des bruits qui ne peuvent que nuire à la réputation de Genève.

Je vous remercie d'avance de votre réponse et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

E. Gourd
Présidente du Cartel genevois
d'hygiène sociale et morale

...une facilité au travail prodigieuse...

En 1936, lorsque la charge de secrétaire correspondante de l'Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes*) — s'ajoutant à tant d'autres — lui devint trop pesante, Mlle Gourd demanda et obtint le concours d'une secrétaire à mi-temps. Elle m'offrit ce poste. Et c'est ainsi que je vins m'installer, chaque matin, dans l'accueillante salle à manger de la rue Toepffer, jusqu'à l'heure où la fidèle Marie m'en chassait pour servir le déjeuner. Plus tard, Mlle Gourd m'associa aussi aux travaux des nombreux groupements dont elle faisait partie, et où elle jouait toujours un rôle actif.

Je ne puis me souvenir d'un seul cas où elle ait accepté une charge purement représentative et honorifique, laissant à d'autres les mille démarches fastidieuses sans lesquelles les plus belles résolutions restent lettre morte. En d'autres pays que le nôtre, son activité si diverse aurait valu à Mlle Gourd de nombreuses médailles : au revers de chacune d'elles, l'on aurait pu graver les mêmes mots : travail infatigable, dévouement inlassable.

Sa facilité au travail était prodigieuse. Chez elle, les idées jaillissaient, les phrases coulaient de source ; les raisonnements, solides, irréfutables, s'enchaînaient d'eux-mêmes. Dans son cas, point de labeur, de « labourage ». Là où d'autres peinent, piochent, elle semblait plutôt occupée à une perpétuelle moisson, à une joyeuse vendange. Parce qu'elle ne boudait jamais à la besogne, on oubliait quelle immense quantité elle en abattait. A-t-on jamais compté les personnes auxquelles il fallut faire appel pour assumer toutes les responsabilités qui reposaient sur

*) Appelée maintenant Alliance internationale des femmes - Droits égaux, responsabilités égales.

Le lendemain, le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police adressait à Mlle Gourd un démenti catégorique : « Je puis vous dire de la façon la plus formelle que ces bruits ne reposent sur aucun fondement. »

Hélas ! S'il est bien vrai que les pouvoirs publics ne rouvrirent pas les « maisons », un tel établissement fut créé néanmoins à la rue Massot. Sous le titre « L'ouverture, puis la fermeture d'une maison spéciale à Genève », le *Mouvement féministe* du 20 février 1932 liquidait ces rumeurs extraordinaires, rappelait le démenti officiel et ajoutait :

« D'autre part, il est parfaitement exact que, se parant du titre de « pension » (1), une luxueuse maison de passe a été ouverte pendant quelques jours à la rue Massot, en plein quartier paisible et bourgeois des Tranchées. Pendant quelques jours seulement, mais qui ont suffi pour agiter l'opinion, aussi bien du public genevois que des délégations peu édifiées de se voir désignées par certaine presse comme étant la cause de cette innovation ! Mais, très rapidement, la police est intervenue, la « pension » a été fermée... »

T. de Félice

ses seules épaules ? Il me semble que cela nous aiderait à mesurer mieux la reconnaissance que nous lui devons.

Dès sa jeunesse, Mlle Gourd avait pu se consacrer tout entière aux causes qu'elle aimait sans jamais avoir le souci du pain quotidien. Sa parfaite compréhension de ce souci chez les autres, ses efforts préservés pour relever le niveau de vie des plus déshérités — notamment des ouvrières à domicile — me paraissent d'autant plus méritoires. Elle avait, inné, le sens de la justice. La charité, le paternalisme ne lui suffisaient pas et elle lutta avec un courage désintéressé en faveur des réformes qu'elle croyait nécessaires.

Chaque année, au mois de septembre, pendant la durée de l'Assemblée de la S.D.N., elle installait, sous les auspices de l'Alliance internationale, un « Bureau temporaire » qui servait de centre de ralliement et d'action aux représentantes des associations féminines.

Si la mort ne nous l'avait pas enlevée prématurément, avec quel enthousiasme n'aurait-elle pas salué, lors de l'adoption de la Charte des Nations Unies, cet article 71 qui autorise le Conseil économique et social à consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent de questions relevant de sa compétence. Comme elle aurait été prompt à saisir l'importance de cette innovation, à devenir tout ce que le « statut consultatif » allait présenter pour la chère Alliance, pour la Fédération abolitionniste internationale et tant d'autres groupements qui luttent pour les causes qui lui tenaient à cœur. Si beaucoup d'organisations ont maintenant en mains ce nouvel instrument et peuvent le mettre au service de la justice sociale et du rapprochement des peuples, ne le doivent-elles pas en bonne part aux pionniers, aux pionnières de la trempe d'Emilie Gourd ?

Y. van Muyden

...la cheville ouvrière de l'Association genevoise pour le suffrage féminin

sous son impulsion généreuse, trop souvent, hélas ! à l'allure de de l'« Escargot », symbole des suffragistes suisses, qu'elle tirait avec nous dans les rues montantes de Berne, à l'occasion de la SAFFA.

L'idée a marché sur le plan moral, économique, professionnel et social. La lutte féministe, qui n'avait pas, comme seul objectif, la poursuite des droits politiques, mais l'amélioration du sort de la femme et de ses conditions de travail a porté ses fruits. Emilie Gourd s'est dépensée sans compter pour celles qui en avaient besoin. Les institutrices genevoises, aussi, ont bénéficié de son sens civique et de son dévouement. En tant que présidente de l'Union des institutrices primaires et de l'un des comités pour la défense des institutrices mariées, j'ai pu apprécier son aide discrète, mais combien précieuse et efficace.

En 1920, au cours de la campagne pour l'obtention de l'égalité des salaires et, plus tard, en 1923 et 1938, elle a été à nos côtés, participant aux assemblées publiques, destinées à éclairer l'opinion, défendant notre point de vue dans la presse et les milieux aisés, acceptant de faire partie de nos commissions, lorsque l'intérêt général était en jeu.

Emilie Gourd a bien mérité des femmes. Nous voudrions que la génération qui monte et qui jouit de facilités et de droits qui lui semblent si naturels, mais dont la conquête a été lente et difficile, se penche avec reconnaissance vers les pionnières de l'émancipation féministe, au nombre desquelles l'ancien-

...un désir brûlant pour une vraie démocratie...

Il est difficile de choisir entre les souvenirs de la collaboration si amicale, si enthousiaste et si féconde dont j'ai joui, pendant une vingtaine d'années, avec notre chère Emilie Gourd. Mais, quand je pense à elle, c'est toujours avec un sourire, car elle était si vibrante d'énergie, de gaieté, d'enthousiasme !

Dans nos réunions, il fallait parfois prendre des décisions rapides, sans consulter les membres absents ou les sociétés affiliées. Mlle Gourd s'exclamait : « Mais ce n'est pas démocratique ! », et l'on tâchait de se plier à cette exigence. C'était bien, en effet, son désir brûlant de vraie démocratie qui la rendait passionnée pour le droit de vote des femmes : la trahison des principes démocratiques par les Suisses, qui ne reconnaissaient pas aux Suissesses, le plein développement de leur personnalité et de leur responsabilité, la choquait au plus haut point.

Le souvenir de l'hospitalité reçue à Pregny reste inoubliable. La mort de notre amie a été une perte irréparable pour l'Alliance internationale des femmes à laquelle elle rendait les plus grands services, grâce au respect dont elle jouissait auprès des autorités internationales, universitaires et féministes.

...dans le salon de Pregny

Si Coppet est universellement connu par son salon politique et littéraire, sans prétendre à la même célébrité, Pregny peut cependant s'enorgueillir d'avoir eu, entre les deux guerres mondiales, son *salon féministe international*, créé par deux femmes remarquables, Mme Gourd et sa fille Emilie.

Leur maison, dominant le lac du haut de la colline, fut durant ces années à la fois un pôle d'attraction et un foyer de rayonnement. C'est là qu'à chaque manifestation importante, soit assemblée de la SDN, soit conférence de l'OIT, soit toute autre réunion de caractère international, se rendaient spontanément les personnalités féministes, dont on ne peut évoquer certaines sans émotion, telles le sénateur Plaminkova ou le ministre Brunshwig.

Déjeuner, dîner, simple visite improvisée, toute réunion devait à la personnalité des maîtresses de maison son climat particulier. Douce malice de Mme Gourd, dynamisme et enthousiasme généreux d'Emilie Gourd, créaient ce cadre où naissaient les idées et les initiatives féministes, qu'Emilie Gourd conduisait ensuite avec autant de fermeté que de diplomatie à leur réalisation.

C'est au cours de ces conversations que furent formés des projets tels que les timbres commémoratifs du Congrès d'Istanbul, tâche ardue qui mit sérieusement à l'épreuve la patience d'Emilie Gourd. En effet, les incidents ne manquèrent pas : quatre semaines avant le congrès, l'Alliance fut avisée que Kemal Ataturk avait décidé soudainement de substituer des reproductions de monuments turcs aux effigies féminines choisies par l'Alliance. L'ébahissement, l'indignation, la combativité qui se peignirent successive-

ment sur le visage d'Emilie sont chose impossible à oublier. Bien entendu, il n'était pas question d'accepter une telle décision. Alors commencèrent une succession de représentations verbales, de visites, de communications téléphoniques à longue distance, de télégrammes...

Le résultat de ces démarches ne fut certain qu'au moment où — secrétaire générale honoraire de l'Alliance — Emilie Gourd acheta la première série de timbres au Palais du congrès, à Istanbul.

Le rôle qu'Emilie Gourd joua au cours de ce congrès ne fut pas moindre qu'au cours de sa préparation. Ses fonctions officielles lui donnaient, certes, toujours une place importante à côté de la présidente. Mais à Istanbul il y eut quelque chose de plus : un contraste frappant entre l'autorité, le doigté, la maîtrise avec lesquels elle organisait l'établissement des relations avec les femmes du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient, et sa situation constitutionnelle de non-électrice dans son propre pays ! Combien de fois ai-je entendu des femmes orientales affirmer que, pour elles, Emilie Gourd était le symbole et le modèle de la femme occidentale dans la vie publique. Vingt ans après, maintes femmes durent — au congrès de Colombo — évoquer avec émotion la figure d'Emilie Gourd, qui aurait été si heureuse de constater le chemin parcouru, et qui n'était plus là pour le voir.

M. I. Corbett Ashby

ment sur le visage d'Emilie sont chose impossible à oublier. Bien entendu, il n'était pas question d'accepter une telle décision. Alors commencèrent une succession de représentations verbales, de visites, de communications téléphoniques à longue distance, de télégrammes...

Le résultat de ces démarches ne fut certain qu'au moment où — secrétaire générale honoraire de l'Alliance — Emilie Gourd acheta la première série de timbres au Palais du congrès, à Istanbul.

Le rôle qu'Emilie Gourd joua au cours de ce congrès ne fut pas moindre qu'au cours de sa préparation. Ses fonctions officielles lui donnaient, certes, toujours une place importante à côté de la présidente. Mais à Istanbul il y eut quelque chose de plus : un contraste frappant entre l'autorité, le doigté, la maîtrise avec lesquels elle organisait l'établissement des relations avec les femmes du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient, et sa situation constitutionnelle de non-électrice dans son propre pays ! Combien de fois ai-je entendu des femmes orientales affirmer que, pour elles, Emilie Gourd était le symbole et le modèle de la femme occidentale dans la vie publique. Vingt ans après, maintes femmes durent — au congrès de Colombo — évoquer avec émotion la figure d'Emilie Gourd, qui aurait été si heureuse de constater le chemin parcouru, et qui n'était plus là pour le voir.

...elle était journaliste née

Toutes les formes lui convenaient : le reportage, l'article de fonds, la biographie, le feuilleton, la polémique. Elle maniait la langue comme un instrument habile. L'humour, parfois le sarcasme ne manquaient pas.

A. Debruit-Vogel

Evoquer le souvenir d'Emilie Gourd, pour un ancien membre de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, c'est revivre, avec cette chère présidente, l'histoire du suffrage féminin à Genève et en Suisse.

Histoire riche par l'étude de toutes les questions concernant les femmes, par les démarches multiples en faveur des intérêts féminins dans les domaines les plus divers, par les luttes ardues pour la conquête de l'égalité politique.

Histoire dominée par la personnalité de cette présidente d'une rare intelligence, d'une puissance de travail exceptionnelle, d'une grande bonté, qui savait faire le tour des problèmes avec clarté et bon sens et le désir absolu d'être utile aux femmes.

Emilie Gourd ! Qui de nous pourrait oublier son beau visage sérieux ourlé de cheveux fins qui retenaient la lumière, son regard pétillant et droit, son sourire de bienveillance. Cette femme si simple et si distinguée à la fois, savait mettre chacun à l'aise et en confiance.

Quelle joie de travailler sous la direction d'une présidente si bien renseignée, quel privilège de préparer avec elle et de mener à chef une campagne suffragiste. Grâce à elle, les problèmes ardues devenaient faciles, les démarches qui rebutaient tout d'abord, aisées à accomplir, parce que préparées dans un esprit de juste revendication et de grande courtoisie.

Quel exemple elle a été pour nous, payant de sa personne, par la plume, la parole, les démarches personnelles, la recherche d'une documentation riche et probante, son enthousiasme jamais abattu par les oppositions, sa croyance dans la marche en avant des idées suffragistes. Certes, l'idée a marché,

sent assez différentes sur bien des points, mais nous nous y intéressions toutes deux avec passion.

C'est au cours de ces charmantes causeries à bâtons rompus, que j'ai appris tant de choses, soit sur nos activités suisses, soit sur la vie féminine internationale.

Une fois l'an, à la fin juin, à l'époque des cerises, la séance du comité se tenait à Pregny. Après la réunion officielle, les membres du comité jouissaient d'agréables moments de détente en se promenant dans la propriété et en savourant de délicieuses cerises.

L'hospitalité de Mlle Gourd était très large. Que ce soit à Pregny ou à la rue Toepffer, elle utilisait toutes les occasions pour favoriser des rencontres, des prises de contact. Combien d'entre nous ont participé à ces réunions au temps de la Société des Nations, curieuses de voir de près des personnalités féminines internationales. Pour ma part, j'ai pu ainsi rencontrer des féministes étrangères éminentes dont quelques-unes ont disparu, hélas, pendant la guerre dans des conditions tragiques.

La guerre n'a fait que favoriser mes rencontres avec Mlle Gourd. Trop occupée pour répondre à toutes celles qui, de l'étranger, lui écrivaient pour lui demander des démarches auprès du CICR, elle m'avait priée de me charger de certains cas. J'ai pu mesurer ainsi combien elle tenait à rendre le service demandé, et quelle part elle prenait aux drames qui se jouaient hors de nos frontières. Ces moments de collaboration restent pour moi un précieux souvenir.

M.A. Prince